



LE HANDICAP NE PEUT PAS ÊTRE SOURCE D'HANDICAP

FORMATION DES P.R.O s'inscrit dans une volonté de sécurisation du parcours de formation professionnelle du stagiaire en situation de handicap.

Depuis la loi n°2018-771 du 5 Septembre 2018 : "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel"

Les personnes en situation de handicap doivent accéder à toutes les formations .



FORMATION DES P.R.O S'ENGAGE A

- Nommer et former un Référent Handicap :

M.DELBECQUE Fabrice : fabrice@formationdespro.com

Il sera votre interlocuteur tout au long du processus

- Sensibiliser le personnel ainsi que les formateurs à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- S'assurer d'une veille juridique régulière



Pour plus d'informations, contactez-nous au 06.69.12.32.03 ou par mail : fabrice@formationdespro.com